



**Direction Générale adjointe Mobilité et Logistique**

**Direction des Territoires**

**Unité Territoriale :** Unité Territoriale d'Alès

**Service Territorial :** Territoire Vallée des gardons

**Numéro de l'acte :** ARRÊTÉ N° AL-2026-8-ACNC

**Arrêté temporaire de circulation**

**Portant sur des mesures de fermeture de route avec déviation**

Sur la D632 au PR 0+500 (44.1684013216, 4.0209451018)

Sur le territoire de la commune de **SOUSTELLE**, Hors agglomération

Date : le mardi 03 février 2026 de 13H30 à 16H00

**La Présidente du Conseil départemental du Gard**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code de la route,

**Vu** le code de la voirie routière,

**Vu** l'arrêté de la Présidente du Département du Gard en vigueur portant délégation de signature,

**Vu** l'arrêté interministériel du 24/11/1967, modifié et complété, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'avis favorable de M./Mme le Maire de Soustelle en date du 20/01/2026,

**Vu** la demande en date du 13/01/2026 de la société ENEDIS demeurant CHE DE DOURTOULAN, 30100 ALES représentée par M. FEMMININO Pierre-Marie, en vue de réaliser des travaux de maintenance du réseau électrique sur la D632 au PR 0+500 sur le territoire de la commune de **SOUSTELLE**,

**Considérant** qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers et riverains de la voie publique ainsi que celle des agents de l'Administration et de l'Entreprise chargés de l'exécution des travaux et de réduire autant que possible les entraves à la circulation provoquées par des travaux,

**Arrête**

**Article 1 : Réglementation**

La circulation générale sera temporairement réglementée sur la D632 au PR 0+500 sous réserves et conditions particulières ci-dessous.

Le chantier se fera hors circulation avec coupure de la RD 632 avec déviation selon l'itinéraire joint.

**Itinéraire de déviation**

Pendant tout le déroulement des travaux, une déviation sera mise en place, les véhicules déviés emprunteront l'itinéraire défini en annexe, selon le plan de déviation joint au présent arrêté et précisé ci-dessous.

## **Article 2 : Durée de la réglementation**

Le présent arrêté est applicable le mardi 03 février 2026 de 13h30 à 16h00.

## **Article 3 : Signalisation**

La signalisation réglementaire du chantier sera mise en place et entretenue par ENEDIS.

Personne responsable du chantier joignable 24h/24h et 7j/7j :

Téléphone : 06.82.36.10.50

## **Article 4 : Information des usagers**

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site <https://www.inforoute30.fr/> et sera listé dans le tableau hebdomadaire des principales perturbations sur le réseau départemental du Gard.

## **Article 5 : Publication**

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et pourra être fourni par le responsable du chantier à toute demande des forces de l'ordre.

## **Article 6 : Recours**

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

## **Article 7 : Application de l'arrêté**

M. le Directeur Général des Services du Département,

M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Gard,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'application du présent arrêté qui est notifié à la société ENEDIS.

Fait à Alès, le 26/01/2026  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur adjoint de l'Unité Territoriale d'Alès,



Eric BOUSQUET

### **Diffusions :**

SDIS du Gard,

Transports LIO,

M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Gard,

Direction des territoires, PER ALES,

Transports LIO,

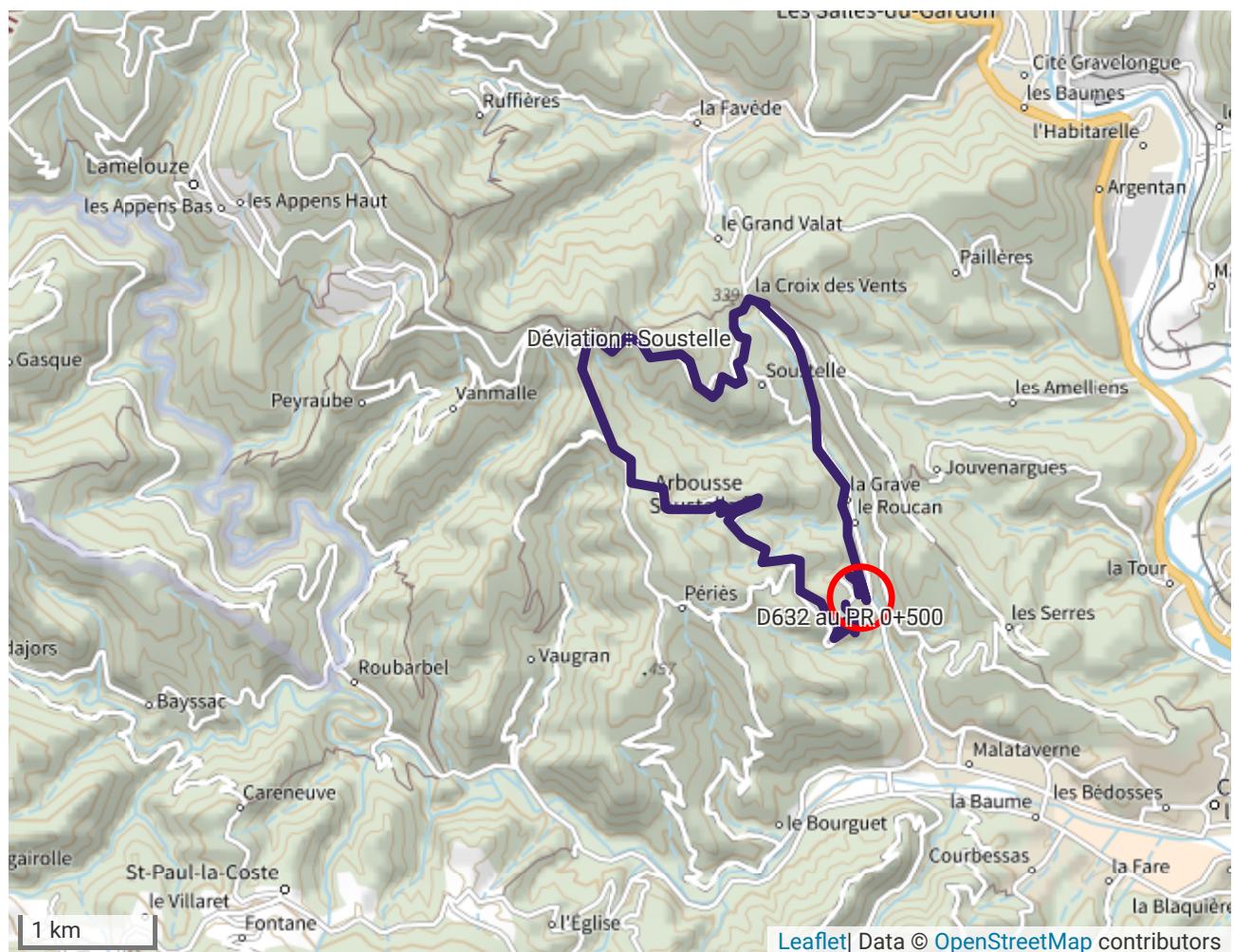
M. FEMMININO Pierre-Marie, ENEDIS,

La commune de SOUSTELLE,

Liste des pièces jointes :

- Localisation

## ANNEXE - LOCALISATION



### DÉTAILS DE L'ITINÉRAIRE

#### Déviation Soustelle

Via: D 632, D 277, D 32, D 632

10.1 km, 22 min

Se diriger vers le nord sur D 632 - 450 m

Vous êtes arrivé à votre première destination - 0 m

Se diriger vers le sud sur D 632 - 20 m

Tourner franchement à gauche sur D 277 - 1.5 km

Tourner à droite sur D 277 - 1 km

Vous êtes arrivé à votre seconde destination - 0 m

Se diriger vers le sud-est sur D 277 - 35 m

Tourner franchement à gauche sur D 32 - 2.5 km

Tourner à gauche sur D 632 - 45 m

Vous êtes arrivé à votre troisième destination - 0 m

Se diriger vers le sud-ouest sur D 632 - 1 km

Tenir la gauche sur D 632 - 3.5 km

Vous êtes arrivé à votre destination - 0 m